

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (CO) de la FAPEO
mardi 26 janvier 2021, 19h00**

en visioconférence via kMeet
Heures : de 19h00/21h17

APECO membres présentes : Aubépine, Bois-Caran, Cayla, Colombières, Florence, Meyrin (Golette), Sécheron, Vuillonex,

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, Jean-François Stassen, Vanessa Mosczytz

Présidence de la séance : Anne-Thorel Ruegsegger (ATR)

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Présentation de la réforme CO22, par M. Eric Tamone, Directeur du Service organisation et planification / DGEO

Eric Tamone : évoque l'histoire du cycle d'orientation dont la loi date de juin 1964 et qui a connu plusieurs évolutions jusqu'au nouveau nCO voté en mai 2009. L'idée était d'avoir un cycle plus exigeant, mais pas plus sélectif, dont l'une des nouveautés était les passerelles.

Quelques éléments de constat : à propos de l'évolution des regroupements et des passerelles promotionnelles : au sortir de l'école primaire, 60% des élèves orientés au début du projet allaient en R3, aujourd'hui se sont 70% des élèves. Approximativement 5% des élèves sont en R1. Les passerelles promotionnelles ont diminué de plus de moitié. En revanche, le passage d'un niveau plus exigeant au moins exigeant a plus que doublé. Les élèves provenant des milieux socioprofessionnels défavorisés sont plus nombreux en R1. Concernant les compétences scolaires, la réussite des élèves en 11e CT est très faible. Néanmoins, à la lecture des résultats de tests d'attentes fondamentales, les élèves des regroupements LC ou CT atteignent des taux de réussite parfois identiques aux élèves de LS, dans une discipline.

Les faiblesses du nCO sont : le faible pourcentage des élèves de CT qui atteignent les niveaux d'attentes fondamentales, la réalité des dynamiques de classe difficiles, la baisse des orientations promotionnelles, les inégalités sociales et le nombre des élèves déplacés en raison des regroupements.

En conséquence, le système doit changer. Un rapport du SRED, sur le site de l'État, décrit les difficultés du cycle actuel.

L'objectif est un CO plus adapté aux élèves pour la rentrée 2022. Former un jeune à un diplôme, un avenir. Un projet en consensuel qui tient compte de certains éléments comme la politique, le lien avec les autres cantons, l'organisation et les finances et l'expertise des enseignants.

La FAPEO est présente au sein de la commission consultative. Un groupe d'accompagnement politique suit également les travaux afin d'informer les députés du Grand Conseil auprès duquel la modification de la loi sera déposée. Le projet de loi n'est pas encore décidé tout est en projet. Premier élément du projet, la mixité afin de rompre avec la logique des filières et des sections.

Les élèves font partie du même groupe classe, mais des niveaux sont définis dans certaines disciplines en fonction des compétences des élèves. Par exemple pour les maths, les élèves sont dans la même classe, suivent le même cours, mais ont 2 niveaux, selon le PER (plan d'étude romand) qui prévoit des contenus similaires entre les différents niveaux, mais les degrés d'exigence des évaluations ne sont pas les mêmes.

Les recherches à propos de la mixité démontrent que les dynamiques de collaboration fonctionnent bien et que tous les élèves progressent. Cela permet un changement de niveau sans changement de classe, à l'inverse également. L'accès à un même contenu pour les élèves permet une compréhension et parfois une progression qui n'est pas initialement demandée. La facilitation de l'organisation des classes est importante. Le système est simple et permet une évolution douce par la ressemblance à la 8P.

Les niveaux peuvent se combiner, c'est-à-dire un élève peut avoir un niveau 1 en français et un niveau 2 en math, plus de 50% des élèves n'ont pas un niveau homogène dans toutes les

disciplines, comme cela est démontré dans les autres cantons romands qui fonctionnent déjà avec des systèmes mixtes et à niveaux.

Parmi les défis de la mixité, figure la complexité pour les enseignants de gérer la différenciation. Un très gros travail préparatoire et un accompagnement au changement et de formation en faveur des enseignants est indispensable.

Dès la 9e année se construit la 10e année, les cours à niveaux augmentent et sont introduits les options et choix.

La mixité sera bénéfique à tous les élèves, elle favorise les apprentissages scolaires et sociaux, prend en compte les différences de niveaux des élèves et offre une souplesse pédagogique et d'organisation.

Pour les élèves en difficulté, la mixité donne la possibilité d'éviter les classes ghettos et la dynamique de classe permet de les "tirer vers le haut". Les dispositifs d'appui continueront. Le groupe classe permet une stabilité et pour les ados de se construire une identité, de tisser des liens et de soutenir la construction sociale et la dynamique de groupe.

La différenciation pédagogique, la gestion des classes, l'enseignement dit efficace, la collaboration entre équipes sont des gestes à travailler et développer au sein des établissements. Le CO22 est favorable au climat d'établissement, par le fait de considérer une communauté scolaire et que chacun y appartient sans discrimination. Les parents via les associations de parents d'élèves y participeront.

Les classes d'accueil perdureront. Les élèves intégreront les classes ordinaires le plus rapidement possible.

Le dispositif "sport art études" qui permet aux jeunes talents de concilier école et activités avec des horaires allégés est maintenu.

Les aménagements pour les élèves à besoins particuliers se poursuivent avec CO22.

La nouveauté est d'offrir une réponse à des élèves avec de grandes facilités à travers un parcours dit accéléré. En 9e année, les élèves sont identifiés, suivent des cours préparatoires et sont évalués. En 10e année suite à l'admission dans le parcours accéléré les élèves auront des horaires allégés pour leur permettre de travailler sur les contenus de 11e année. Ils seront ensuite évalués et s'ils réussissent, ils pourront directement accéder au secondaire 2. Ce dispositif est différent que le saut de classe actuel, les élèves bénéficieront d'un accompagnement. Il concerne environ, en moyenne 20 élèves par établissement.

Pour finir, la 11e année prévoit la sortie de la mixité et d'entrer dans une logique de sections. La première qui vise la préparation aux filières du Secondaire 2 menant vers la maturité gymnasiale ou professionnelle. Une deuxième section mènera vers le CFC et par la suite une possible maturité professionnelle ou une maturité spécialisée post ECG. L'orientation depuis la 10e se ferait en fonction des notes et des niveaux dans les différentes disciplines avec toujours la possibilité d'une réorientation.

Voilà une image globale du projet CO22 qui permettrait de :

- renforcer les connaissances et les compétences des élèves les plus faibles via la dynamique positive du groupe classe,
- valoriser l'image de soi,
- d'accéder au savoir identique pour tous,
- favoriser la lutte contre les inégalités sociales,
- répondre à la baisse des orientations promotionnelles via la mixité intégrée en 9e,
- offrir des réponses à un large éventail d'élèves, sportifs, migrants ou avec une grande facilité,
- prendre en charge les élèves en grandes difficultés en fonction de leurs typologies,
- de limiter le déplacement des élèves et simplifier l'organisation et l'intégration dans une tendance romande.

Le projet CO22 est une réponse équilibrée et cohérente, construite en logique participative pour corriger les défauts du nCO actuel et permettre de répondre aux besoins de tous les élèves.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine : est-ce que le document PowerPoint projeté, sera mis à disposition des membres ?

Eric Tamone : oui, il sera envoyé au secrétariat de la FAPEO.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine: est-ce que la stabilité du groupe classe traversera les 3 ans du cycle ?

Eric Tamone : non le noyau dur restera durant une année, en 9e année. Dès la 10e année, arriveront les nuances avec les options, l'entier des élèves ne seront pas ensemble durant des 32 périodes. En 11e année débiteront les sections.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine: manifeste sa surprise en constatant en 11^e année, le niveau 1 prépare au collège et à la maturité professionnelle et le niveau 2 entre autres à la maturité spécialisée, cette différence de hiérarchie entre les 2 maturités est étonnante.

Eric Tamone : c'est la situation actuelle, le niveau d'exigences demandé pour la maturité gymnasiale et professionnelle est plus élevé que pour la maturité spécialisée.

APECO Colombières : à l'heure actuelle, les décisions de redoublement diminuent. Dans le CO22 est-il prévu de garantir les possibilités de redoublement afin que les élèves en fin de 11^e année aient acquis les notions fondamentales de base avant le passage au secondaire 2.

Eric Tamone : est-ce un sentiment ou une information concernant la diminution de redoublement au CO ?

APECO Colombières : c'est un sentiment et un oui-dire.

Eric Tamone : la volumétrie des élèves qui redouble reste stable. Le redoublement fait partie des dispositifs pédagogiques qui existent. Les groupes de niveaux tiendront peut-être mieux compte de cette pluralité des élèves et ainsi éviter un redoublement pour la non-acquisition dans une discipline. L'intention de diminuer les redoublements serait ainsi non pas une mesure, mais un résultat. Le redoublement promotionnel reste ouvert.

APECO Meyrin/Golette : lors du passage de la 10^e à la 11^e, si un élève est fort en allemand et français et moins en math, dans quelle section ira-t-il ?

Eric Tamone : c'est exactement ce sur quoi la DGEO travaille actuellement, la difficulté vient du passage à un système avec des combinaisons possibles et jusqu'à quel point on accepte des différences de niveaux des compétences. Cela dépendra du nombre de disciplines avec des niveaux et des notes obtenues. L'expérience des 3 cycles hétérogènes qui ont existé et leurs conditions de promotion seront utilisés comme exemple.

APECO Meyrin/Golette : quid des élèves qui effectueront leur 10^e année en 2022 ?

Eric Tamone : le CO22 sera déployé en 3 ans, il débutera en 2022 avec des élèves de 9^e année, etc.

ATR FAPEO : est-ce que la formation des enseignants sur la mixité commencera avant la mise en place ?

Eric Tamone : oui un travail sur la question a déjà commencé. Les directions des CO vont étudier et identifier avec les enseignants les champs sur lesquels ils devront travailler. Un plan d'action est en construction autour de la formation. Le département a déjà fait une demande de ressources supplémentaires dédiées.

APECO Colombières : est-ce que la question des effectifs de classes est déjà abordée ?

Eric Tamone : oui, les associations d'enseignants y sont également sensibles. Aujourd'hui, la moyenne cantonale est d'environ moins de 20 élèves par classes. Des différences existent actuellement avec les regroupements. Le groupe classe permettra de proposer un possible rééquilibrage. Dans le contexte financier actuel les coûts resteront constants. Les différences des effectifs des établissements en REP devront également être prise en compte.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine : affirme que plus encore que la formation un travail doit avoir lieu sur l'adhésion des enseignants au projet.

Se questionne à propos de l'évaluation de la maturité des jeunes qui feraient le CO en 2 ans. L'énorme difficulté pour ces jeunes est de se retrouver avec des camarades plus âgés. Comment est-il prévu d'évaluer si l'élève satisfait à ces critères de maturité ?

Eric Tamone : les clés et les outils qui sont utilisés aujourd'hui lors des sauts de classes appréhendent les critères de maturité. Les parents participent et sont responsabilisés, sensibilisés. Le dispositif accéléré pourrait correspondre à certains élèves. Un autre type de réponse, pour les élèves à haut potentiel existe déjà à l'école obligatoire et se prolonge au collège, programme Euler.

Concernant l'adhésion au projet, les représentants des enseignants (syndicat) ont été associés dès le premier jour des travaux, tout comme les directions, les experts et les responsables de service, de manière à ce qu'ils aient la parole et soient mobilisés.

Les premiers retours sont assez positifs, les enseignants souffrent également du système actuel. Le nCO n'est pas le fruit d'un travail pédagogique, mais un consensus politique.

APECO Cayla : se questionne concernant l'intégration de l'équipe médico-psycho-sociale, les enseignants se retrouvent seuls dans la gestion des classes et le manque de cohésion d'équipe est flagrant dans tous les regroupements. La taille des classes est un élément de réussite dans la mise en place d'un système.

Eric Tamone : Plus encore que la question des effectifs qui est relative, la question du geste du professionnel et de l'équipe est importante. Les clés de la réussite : un corps professionnel qui

forme une équipe pédagogique forte et compétente. Certaines directions d'établissement sont plus attentives à ces éléments-là. Tous les acteurs de la communauté scolaire doivent être mobilisés autour du projet éducatif de l'école.

APECO Colombières : est-ce qu'une place plus active, une collaboration plus étroite avec les parents ou les APE est-elle prévue dans ce projet, afin de les inciter à s'intéresser et soutenir les enfants, dans le développement de cet état d'esprit ?

Eric Tamone : en référence à la communauté scolaire au sens large, les parents et les APE sont des éléments qui sont toujours moteur. Les instances participatives sont des lieux à investir. La proposition d'aller plus loin que les projets d'environnement et de bâti (rénovation de la cafétéria) est une discussion à avoir avec les membres parents et les directions des établissements et de trouver des champs de convergence. Les thématiques sont nombreuses. Les parents sont des partenaires.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine : au CO de l'Aubépine l'APECO essaye d'être un partenaire et rencontre parfois un certain écho, mais connaît aussi beaucoup de frustration dans la collaboration avec la direction. Les parents sont les bienvenus surtout s'ils restent à leur place. Les enfants font ressentir leurs besoins d'indépendance et souhaitent moins d'implication des parents.

Est-ce que l'APECO pourra partager les informations reçues ce soir avec ses membres ?

Eric Tamone : oui, mais avec des précautions, le projet étant encore en construction. Une très large communication sera faite en cas de vote du projet de loi.

Jean-François Stassen comité FAPEO / APECO Aubépine : est-ce que le risque d'initiative ou de référendum contre le projet a été imaginé ?

Eric Tamone : le département espère rassembler derrière le projet. Le travail fait un amont du dépôt de projet de loi puis ensuite par la commission de l'enseignement auprès du Grand Conseil, devrait faire que l'opposition ne soit pas trop forte.

APECO Florence : des niveaux différents sont prévus en 9e et 10e et pour quelle matière ?

Eric Tamone : deux niveaux en 9e, le français et les maths et deux de plus en 10e, probablement l'anglais et allemand.

APECO Florence : ce système sera bénéfique et apportera plus de motivation pour les élèves en difficulté, mais pas d'encouragement pour les élèves qui ont de la facilité et qui pourrait changer de niveau. Le cours destiné à tous ne permettra pas à l'enseignant d'approfondir pour ces élèves avec plus de facilité. L'évaluation a un objectif plus élevé, mais pas le cours.

Eric Tamone : aujourd'hui la recherche montre le contraire. Même lorsque des élèves avec plus de facilité sont regroupés, il est difficile d'aller plus loin que l'objectif, un groupe qui semble homogène a des différences. L'objectif d'acquisition des contenus, dans les cantons romands est défini dans le cadre du plan d'études romand et sinon le parcours accéléré est proposé. Le postulat est de faire en sorte de l'ensemble des élèves profitent de la dynamique du système. Les autres cantons qui ont déjà mis en place ce système n'observe pas une diminution des compétences des élèves notamment pour ceux qui ont de la facilité.

APECO Florence : pour les matières les plus importantes, le cours devrait être différencié et pas seulement l'évaluation.

Eric Tamone : le cursus différencié correspond à ce qui a été mis en place depuis 2011 et le résultat a été constaté. Ce débat est plus idéologique que pédagogique.

Vanessa Mosczytz / comité FAPEO : la vocation de la FAPEO étant de représenter tous les parents, en comparaison des cantons romands, Genève possède une population internationale et hétérogène. L'enjeu est de trouver des canaux afin de communiquer (réunion d'informations) avec les parents notamment allophones ou étrangers concernant les options pour leurs enfants. Dans la situation actuelle de pandémie et afin que les parents adhèrent au projet l'enjeu est énorme. Quelle est la stratégie de communication du département ? Concernant les enseignants et la demande constante d'adaptation à la situation sanitaire, comment leur demander d'adhérer à un nouveau changement après une crise ? La mise en œuvre était-elle réelle pour l'année prochaine.

Eric Tamone : la rentrée 2022 c'est la visée, le projet a pris du retard avec la crise sanitaire. Concernant la communication rien n'est encore pensé, en attendant le vote du projet. Pour les parents qui maîtrisent mal le français, c'est une vraie préoccupation, les idées existent comme des petites vidéos d'explications.

Quant à question la conjonction, si dans 12 ou 18 mois, la situation sanitaire n'est pas revenue à l'ordinaire, cela risque de questionner nos modes de fonctionnement, à voir pour la suite.

APECO Vuillonnex : Quand est-ce que le projet de loi sera voté ?

Eric Tamone : le projet doit être déposé, ensuite il doit être envoyé et traité à la commission de l'enseignement qui se positionnera dans un rapport, pour ensuite un vote en plénière. Si la loi est votée dans un délai 10 mois, cela serait formidable.

Xavier Barbosa / comité FAPEO : représente la FAPEO lors de la commission. Si les parents membres ont des interrogations ou des réflexions merci de les transmettre. La commission se réunira à nouveau en mars. Faites-nous parvenir des mails et/ou téléphoner, je me ferais un plaisir de les relayer.

APECO Cayla : la communication aux parents devrait déjà se jouer au primaire, via les APE et les APECO pour les parents des élèves de 8P et ainsi faire le lien entre le primaire et le CO.

Eric Tamone: effectivement, avec l'opportunité de l'enseignement obligatoire et les 2 dimensions primaire et CO, les éléments de communication devront impliquer l'entier des acteurs. La direction générale a déjà évoqué ces questions avec la FAPEO qui est toujours partie prenante concernant la transmission aux parents.

ATR / FAPEO : cette séance de ce soir s'inscrit dans cette volonté d'informer même si le projet va encore évoluer.

Des remerciements chaleureux sont adressés à M. Tamone pour sa disponibilité.

Le PowerPoint en l'état mérite des explications. La FAPEO va proposer une version à transmettre aux membres.

Pour information, jeudi 28 aura lieu l'assemblée des délégués du primaire, lors de laquelle un projet de réforme pour l'enseignement primaire EP 21 sera présenté, également par M. Eric Tamone. Comme mentionné, la communication entre les APE, les APECO et au sein FAPEO doit pouvoir circuler.

Eric Tamone : La réforme EP21 ne demande pas de changement dans la loi c'est une réorganisation interne DIP.

2. Approbation du PV de l'AD (CO) du 8 octobre 2020

Le procès-verbal de l'AD du 8 octobre 2020 est approuvé moins une abstention.

3. Informations et échanges

Pas d'urgence, reporté lors d'une prochaine AD.

Fin de la séance 21h17